

08.04.2026 - 08:01 Uhr

Alerte concernant les sièges pour enfants : des modèles similaires présentent de graves défauts de sécurité



Vernier/Ostermundigen (ots) -

Dans le cadre du test actuel de sièges pour enfants, le TCS émet des avertissements produits concernant deux modèles de sièges ainsi que sept autres modèles similaires. Le problème concerne des modèles copiés, principalement vendus sur des plateformes de vente en ligne asiatiques. L'achat de ces produits est fortement déconseillé.

Dès l'automne 2025, le Touring Club Suisse avait émis un avertissement produit concernant les modèles Chipolino Olympus i-Size et Reecle 360, également commercialisés sous les désignations ZA10 i-Size ou 946i i-Size.

Lors du test actuel, de graves problèmes de sécurité ont été constatés sur les modèles similaires Buf Boof Tweety Plus, Ding Aiden 360, Kidiz 360, KidsZone i-Size 360, Lettas i-Size 360, Miophy i-Size 360 et Xomax 946i. L'achat des produits mentionnés est donc fortement déconseillé.

Sur la plateforme commerciale Alibaba notamment, une large gamme de sièges auto pour enfants homologués selon le règlement ONU R129 est proposée. Ces produits peuvent être personnalisés avec des inscriptions, des emballages, des housses, voire davantage. Le siège initialement testé sous le nom Reecle 360 (ZA10 i-Size) est également proposé avec ces options. En raison de ces possibilités de personnalisation, le nombre de variantes et de dénominations de produits disponibles sur différentes plateformes de vente en ligne est très élevé et évolue rapidement.

L'enfant peut être éjecté du siège

Lors du test effectué, la coque bébé Kinderkraft Mink Pro 2 se détache de sa base Isofix Base Mink FX2 et est projetée vers l'avant avec le mannequin. En cas d'accident grave, il existe donc un risque élevé de blessure pour l'enfant. Il est recommandé aux parents ayant déjà acheté ce siège d'utiliser la coque bébé, autant que possible, sans la base Mink FX2 et de la fixer avec la ceinture de sécurité du véhicule. Fixée de cette manière, la coque offre une bonne protection lors des tests réalisés. Lors de l'installation, il convient de veiller au bon passage de la ceinture (la ceinture abdominale passe au niveau de la partie basse du siège, côté jambes, et la ceinture diagonale

passer autour de la partie haute du siège, côté tête) ainsi qu'à bien la tendre.

Pour les sept autres modèles de sièges, similaires au Reecle 360 (ZA10 i-Size) testé l'automne dernier et portant le même numéro d'homologation, la fixation inférieure des sièges pour enfants cède lors des essais. Les parties supérieures des coques restent certes reliées au véhicule via la sangle Top Tether, mais en raison de l'absence de point d'ancrage inférieur efficace, les coques sont projetées à travers l'habitacle avec le mannequin. Lors de l'impact suivant à l'intérieur du véhicule, il existe également un risque élevé de blessure pour l'enfant.

Prises de position des fournisseurs

Les fournisseurs ont été informés au préalable des résultats concernant leurs produits et invités à prendre position. Le fabricant Kinderkraft propose à ses clients un échange ou un remboursement du produit "Kinderkraft Mink Pro 2 + Base Mink FX2". Les parents ayant acheté la coque avec la base Isofix peuvent contacter le fabricant à l'adresse e-mail safety@kinderkraft.com.

Le fabricant YANGZHOU LETTAS BABY PRODUCT CO., LTD a indiqué que différentes améliorations ont été apportées à la production en cours depuis janvier afin d'augmenter la stabilité des sièges. Selon le fabricant, la version améliorée est livrée de manière uniforme à tous les distributeurs.

Étant donné que les modèles de sièges jugés insuffisants ici répondent néanmoins aux exigences légales, ils peuvent être commercialisés en Europe. Un droit général au retour ou à l'échange des produits déjà achetés ne découle pas automatiquement de leurs mauvais résultats lors des tests de protection des consommateurs. Les parents ayant acheté le nouveau siège pour enfants il y a moins de deux ans pourraient toutefois faire valoir un droit à la garantie pour défaut contre le vendeur, ce qui doit être examiné au cas par cas.

Le test complet des sièges pour enfants, avec les résultats de tous les modèles examinés, sera publié fin mai.

Remarque concernant le test

Il convient de noter que le test de collision frontale réalisé dans le cadre du programme de tests consommateurs est plus exigeant que les essais d'homologation selon le règlement ONU R129, ce qui entraîne des sollicitations plus élevées - mais réalistes - du système de retenue pour enfants. La sévérité du choc frontal dans le règlement ONU R129 repose sur des caractéristiques de véhicules des années 1980. Étant donné que les véhicules ont évolué et sont devenus plus rigides, une sévérité de choc plus élevée, correspondant aux caractéristiques des véhicules actuels, est utilisée dans le test. Ce test est largement reconnu et est pris en compte par les fabricants de sièges pour enfants lors du développement de leurs produits.

Contact:

Jordan Girod, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch
www.presse.tcs.ch, www.flickr.com

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100939397> abgerufen werden.